

Les Herbiers, pays du plein-emploi

[Vincent Grimault](#) 01/10/2018 [Alternatives Economiques n°383](#)

Avec le taux de chômage le plus bas de l'Hexagone, Les Herbiers affiche un dynamisme économique insolent. Enquête sur ce petit miracle vendéen.

Est-ce que je suis le responsable d'agence le plus chanceux de France ? Oui, c'est possible. Avec un large sourire, Laurent Soullard, directeur de l'agence Pôle emploi des Herbiers, raconte le miracle économique de ce petit bout du nord-est de la Vendée. Une petite ville de 16 000 habitants, pas de gare ferroviaire, pas d'hôpital, et autour une heure de campagne anonyme à traverser pour rejoindre Angers, Nantes, "La Roche" et "Les Sables" [La Roche-sur-Yon et Les Sables-d'Olonne, NDLR].

Dans ce décor qui fleure bon le territoire en difficulté, des chiffres à rendre jaloux un Allemand et un Suisse réunis : record national pour son taux de chômage de 4,6 %, 13 000 emplois privés, dont 41 % dans l'industrie (contre 13,9 % en moyenne dans l'Hexagone). Les Herbiers abritent quelques locomotives : Jeanneau, qui fabrique des bateaux de plaisance de luxe (1 100 salariés), K-Line et ses fenêtres en aluminium (1 200 salariés) et, à quelques kilomètres, d'autres gros voisins comme Fleury Michon (plus de 3 000 personnes dans la région). Plus impressionnant encore, la ville et les quelques villages alentours accueillent une myriade de PME à forte croissance. L'association Les Herbiers entreprises, qui regroupe celles qui comptent plus de dix salariés sur la communauté de communes, rassemble à elle seule plus de 130 membres.

Cohésion sociale

A lire Alternatives Economiques n°383 - 10/2018

Son président, Eric Grignon, directeur du site local du groupe Le Roy logistique (70 salariés aux Herbiers), tente une explication : *"Je viens de l'extérieur, et en arrivant, j'ai été frappé par la valeur travail qui règne ici : les salariés sont de gros bosseurs, et sont très constructifs. Nous, on est à l'écoute et on leur montre un vrai attachement. Les relations sociales sont très apaisées."* Dans cette petite ville où les entrepreneurs sont majoritairement locaux, *"patrons et salariés ont souvent été à l'école ensemble et sont tous engagés dans la vie locale"*, ajoute Véronique Besse, maire des Herbiers. La mobilisation associative est un héritage de la culture catholique locale (voir encadré page 42). Les Herbiers compte 300 associations, notamment sportives, et s'enorgueillit d'avoir atteint la finale de la Coupe de France de football en mai dernier face au Paris Saint-Germain. Autre motif de fierté : le complexe de loisirs du Puy du Fou, situé à 15 minutes, la grande attraction touristique de la région dans laquelle s'engagent chaque année 4 000 bénévoles.

A l'image du Puy du Fou, porté par l'incontournable Philippe de Villiers, l'activisme des élus locaux est souvent cité pour expliquer le succès économique, et notamment le travail de désenclavement qui a été mené : la ville bénéficie d'une sortie d'autoroute, et la fibre est en cours d'installation. Mais désenclavement ou pas, en Vendée, on fait travailler son voisin : *"J'ai été accompagné par des patrons du coin à mes débuts"*, se remémore Fabien Moreau, 31 ans, qui accueille en *T-shirt* et short et qui tutoie spontanément. Il y a moins de trois ans, il lance Cosika, spécialisé dans la décoration d'intérieur. 27 salariés et un nouveau bâtiment plus tard, il raconte : *"Je ne fais même pas de devis comparatif quand j'ai besoin de quelque chose : je fais bosser mon*

voisin, même s'il y a un surcoût, parce qu'ici, on sait que les boîtes sont solides et qu'on n'aura pas de mauvaise surprise."

ADN entrepreneurial

Cette solidité des sociétés s'explique notamment par leur capital, resté très familial. Les belles histoires d'entreprise ont en effet souvent le même scénario : après la Seconde Guerre mondiale, un ex-agriculteur devenu artisan lance son petit atelier, qui devient petite manufacture avec la seconde génération et grosse usine avec la troisième. Ici, on ne vend pas son entreprise à la première offre, on grossit et on développe l'emploi sur le territoire. Yoann Arrivé, 41 ans, est PDG de Concept Alu (150 salariés aux Herbiers), spécialisé dans les vérandas et autres couvertures extérieures. Dans ses locaux flambant neufs (comme beaucoup d'entreprises ici), il montre fièrement le début de sa ligne de production, entièrement automatisée. *"Quand on a construit ce bâtiment, on l'a volontairement surdimensionné pour avoir la place d'installer cette machine. Grâce à notre stabilité, on peut se permettre de prendre ce coup d'avance. Le nouveau bâtiment qu'on va construire va être dimensionné pour le chiffre d'affaires attendu en 2030, pas 2022."*

Les paradis fiscaux se vident un peu

[Christian Chavagneux](#) 01/10/2018 [Alternatives Economiques n°383](#)

Les multinationales américaines, encouragées par la réforme fiscale de 2017, rapatrient petit à petit leur trésorerie *offshore*.

La réforme fiscale votée par les Etats-Unis en décembre 2017 est peut-être en train de changer la donne pour les paradis fiscaux. Elle permet aux multinationales américaines de rapatrier l'argent qu'elles ont enregistré à l'étranger, essentiellement dans les paradis fiscaux, en les taxant à seulement 15,5 % pour le *cash* (8 % sinon), au lieu du taux d'imposition normal (35 % avant la nouvelle loi, 21 % depuis).

Au vu des données des deux premiers trimestres, les entreprises ont commencé à saisir cette opportunité. Alors que sur la période 2015-2017 elles avaient rapatrié en moyenne 170 milliards de dollars par an, en première approximation, elles ont ramené près de 500 milliards sur le seul premier semestre 2018. L'Institute on Taxation and Economic Policy (Itep) estimait le montant total enregistré *offshore* à 2 600 milliards de dollars, ce qui augure d'éventuels nouveaux rapatriements pour les trimestres à venir.

A quoi sert l'argent ?

La banque centrale américaine, la FED, a proposé une première analyse de ces fonds rapatriés¹. Elle montre qu'ils servent d'abord à des opérations de rachats d'actions, dont les montants ont significativement progressé au premier trimestre 2018. Pour les quinze plus grosses entreprises détentrices de trésorerie *offshore* - la FED indique que les cinq plus grosses entreprises détiennent les deux tiers des flux de trésorerie et la plus grosse, *a priori* Cisco, selon le *Wall Street Journal*, 41 % à elle seule -, le montant de ces rachats est passé de 23 milliards de dollars au dernier trimestre 2017 à 55 milliards au premier trimestre 2018.

En 2005, le Président Bush avait mis en oeuvre une mesure similaire (avec un taux attractif de 5,25 %). Les études qui ont suivi ont montré que l'argent avait également servi à des rachats d'actions.

Au-delà du faible taux d'imposition proposé en 2018 pour solder le passé, la réforme fiscale américaine de 2017 a mis en place plusieurs mécanismes qui découragent les multinationales de recommencer à accumuler des profits dans les paradis fiscaux. Les données des prochains trimestres seront donc suivies avec grand intérêt.

En 2005, les Pays-Bas, suivis loin derrière par le Luxembourg et la Suisse, avaient été les principales victimes des retraits de capitaux d'alors. Pour tous ses dérapages, Donald Trump sera peut-être celui qui aura le plus fait pour récupérer, en solo comme d'habitude, une partie des recettes fiscales perdues dans les paradis fiscaux, en particulier européens.

Budget de l'éducation : les entourloupes de Jean-Michel Blanquer

20/09/2018

[Philippe Watrelot](#) ancien président du CRAP-Cahiers Pédagogiques

Alors que les enseignants s'apprêtaient à préparer leur cartable en cette fin de week-end, [le Figaro publiait en avant première](#), dimanche 16 septembre, des extraits d'une interview du ministre de l'Education nationale. Celui-ci y annonçait que son ministère allait supprimer 1 800 postes dans le cadre de la loi de finances 2019. Le lendemain matin, il se rendait à la [matinale de France Inter](#) non pas pour annoncer sa démission (ça ne marche pas avec tout le monde...), mais pour justifier cet arbitrage.

Des signes avant-coureurs pouvaient laisser présager d'une telle décision. La semaine précédente, plusieurs échos dans la presse avaient filtré sur des réductions de postes plus importantes. En général, c'est souvent des fuites du cabinet pour influencer les discussions en cours. Comme les prévisions de croissance sont moins importantes que prévu et qu'on est en période d'arbitrages pour le budget, c'était effectivement prévisible.

Concert de pipeau

A lire Alternatives Economiques n°383 - 10/2018

L'intervention sur France Inter était assez habile. Jean-Michel Blanquer a mis en avant le pouvoir d'achat des enseignants et avec quelques artifices de communication a essayé de minimiser et de relativiser la réduction des postes. Dans une impeccable logique de communication, d'autres membres du gouvernement et responsables parlementaires ont repris les éléments de langage. Le sommet a été atteint par le secrétaire d'Etat en charge de la Fonction publique et des Collectivités locales, Olivier Dussopt.

1 800 postes supprimés, c'est à peine l'épaisseur du trait. Sauf que c'est symboliquement, et donc politiquement, important !

[Twitter](#)

Celui-ci dans une [interview donnée au journal Les Echos](#), y affirmait « *l'éducation, comme les autres ministères, va mettre à profit des réorganisations pour se réformer. Ça ne veut pas dire que nous allons nécessairement supprimer des postes d'enseignants.* » Et dans une autre interview, à France Info cette fois-ci, il allait même jusqu'à affirmer que le gouvernement tenait compte de la « *réduction des effectifs dans le secondaire* ». Il a depuis reconnu que c'était une grosse bêtise, car la lecture des [prévisions d'effectifs disponibles sur le site du ministère](#) montre que les effectifs d'élèves vont continuer à monter jusqu'en 2022 !

Fidèles aux postes

Revenons d'abord sur la question des postes. Un des éléments de langage est de relativiser l'importance de cette baisse. L'Education nationale, c'est 1 132 710 personnes et un peu plus de

800 000 enseignants. 1 800 postes supprimés, c'est à peine l'épaisseur du trait. Pas la peine de raconter des « carabistouilles »...

Sauf que c'est symboliquement, et donc politiquement, important ! Jusque-là, le budget de l'Education nationale faisait partie des domaines préservés. Le quinquennat précédent avait même fait des (re)créations de postes un des marqueurs de sa politique. Ce n'est plus le cas. Et le signal politique est fâcheux.

Autre élément de langage : parallèlement aux suppressions dans le secondaire, il y aurait des créations de postes dans le primaire. Si on enlève 500 postes qu'on irait trouver dans les services administratifs, ce ne serait « que » 1 400 postes supprimés dans le secondaire. Mais comme à peu près 1 900 postes seront créés ou redéployés dans le primaire, notamment pour assumer le dédoublement en CP-CE1, ce sera en fait beaucoup plus dans le secondaire, de l'ordre de 2 600 postes supprimés au collège et au lycée (avec 40 000 élèves en plus).

En termes plus clairs, les classes de lycée vont être encore plus chargées

On voit mal comment on pourrait maintenir les taux d'encadrement à ces conditions. En termes plus clairs, les classes de lycée vont être encore plus chargées. A moins que la réforme du lycée qui se profile ne soit l'astuce pour « mutualiser » des cours et lisser les taux d'encadrement en supprimant les séries. Ce n'est pas une supposition paranoïaque, c'est le ministre qui le dit très clairement lors de son interview à France Inter.

Le ministre rajoutait qu'il faisait un choix politique en décidant de rééquilibrer la dépense publique vers le primaire, qui est particulièrement faible en France par rapport à d'autres pays. Ce souhait peut sembler légitime. Mais il est plus difficile à faire passer quand on déshabille Pierre pour habiller Paul. C'est toujours plus facile d'accepter qu'on donne un montant plus important à son voisin quand le sien ne diminue pas.

Et puis on notera aussi que cette politique attentiste consiste à faire le gros dos en attendant le reflux démographique après le mini-baby-boom des années 2000. Une posture très comparable à celle choisie pour l'enseignement supérieur, où l'on choisit d'organiser et de manipuler la pénurie plutôt que de créer les places suffisantes.

Un budget saupoudré de poudre de perlimpinpin

« *Oui, mais le budget est en hausse de 850 millions.* » C'est le deuxième artifice communicationnel utilisé par le ministre et celui-ci est à double détente. Pour comprendre la première astuce, faisons d'abord un peu de calcul de proportion et de variation (un prof de SES, ça a des réflexes).

850 millions. Dit comme ça, ça semble beaucoup ! Mais le budget du ministère de l'Education nationale est de 50,6 milliards d'euros. Je vous laisse faire le premier calcul de proportion... Le deuxième porte sur la variation. On présente le budget comme étant en hausse. Un calcul rapide nous montre que c'est de l'ordre de 1,7 % d'augmentation. Tiens, c'est justement le taux d'inflation prévu pour l'année prochaine ! Autrement dit, en volume (et pas en valeur) ça n'augmente pas ! Et même, compte tenu des salaires (c'est l'essentiel du budget de l'Education nationale) et du glissement vieillesse technicité (GVT), on peut dire que ça baisse. Savoir distinguer valeur et volume, mettre en évidence les « effets de structure », c'est ce qu'on apprend en cours de SES. C'est peut-être pour ça que cet enseignement est si attaqué !

La deuxième astuce est assez simple, elle aussi. On dit que le budget « augmente », mais on y met plus de choses dedans. Selon [Les Echos](#), 213 millions devront couvrir une nouvelle compétence, celle des AVS. Résultat : la hausse réelle serait plutôt de 637 millions (850 – 213). Sans compter que l'entourloupe peut être encore plus grande s'il se confirme qu'on [intègre dans le budget](#) tout ou

partie des dépenses du futur service national universel... Ce serait un coût de 2 milliards par an.

Travailler plus pour gagner... autant

Un tel budget va raviver les tensions déjà vives dans les établissements, et en particulier dans le secondaire. Mais pour faire passer la pilule amère, on martèle qu'on veut augmenter le pouvoir d'achat des enseignants en omettant de dire que c'est en leur demandant de faire 2 heures supplémentaires (et comment ça se passerait pour le primaire ?). C'est le retour du « *travailler plus pour gagner plus* » sarkozyste... Mais gagner plus par rapport à quand ? Car il ne faut pas oublier que le pouvoir d'achat s'est dégradé avec le gel du point d'indice et la suspension du protocole mis en place avec la ministre précédente.

On peut se demander si les enseignants sont prêts à faire ces heures sup, alors que le temps de travail des enseignants est déjà élevé

On peut aussi se demander si les enseignants sont prêts à faire ces heures sup, alors que le temps de travail des enseignants est déjà élevé. On notera qu'un rapport qui a fuité durant l'été, le [rapport « CAP 22 »](#), préconisait dans une première version d'augmenter « l'obligation réglementaire de service », autrement dit le temps de présence obligatoire devant élèves. Prochaine étape ?

L'autre conséquence, c'est l'augmentation du nombre de contractuels dans l'Education nationale. Le « mammoth » est un très gros consommateur d'emplois précaires : plus de 20 %. Ce chiffre risque encore d'[augmenter dans les années à venir](#) et peut même augurer d'une remise en cause du statut de fonctionnaire, si on tient toujours compte des préconisations du rapport cité.

Ecole de la méfiance

Si on continue à faire des prévisions, voire des prophéties, on peut craindre pour l'année suivante que les réductions de postes se poursuivent. Où chercher ? La solution semble être dans la réforme de la formation initiale, dont Jean-Michel Blanquer a dit qu'elle serait son prochain chantier. Actuellement, les enseignants stagiaires sont à mi-temps en formation et l'autre mi-temps en classe. Ce sont 22 000 postes budgétaires de fonctionnaires et donc 11 000 équivalents temps plein (ETP) qu'on peut récupérer en réformant la formation et la place du concours. L'admissibilité se ferait en licence et l'admission et la validation en M2. Durant ce temps, les candidats (qui ne seraient plus « stagiaires ») seraient à la fois en formation et en classe mais payés comme des apprentis (les chiffres de 800 euros en M1 et de 1 200 euros en M2 circulent déjà).

Comment construire la confiance quand on voit que les décisions sont avant tout dictées par un impératif budgétaire et comptable ?

Ce ne sont que des rumeurs pour l'instant, mais qui semblent solides et qui s'appuient sur plusieurs rapports plus ou moins téléguidés par le ministre. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

« *L'école de la confiance* » est le *leitmotiv* des innombrables interventions médiatiques de Jean-Michel Blanquer. Mais comment construire la confiance quand on voit que les décisions sont avant tout dictées par un impératif budgétaire et comptable ? Le ministre, l'admet lui-même au détour d'une phrase : la réforme du lycée est dictée avant tout par un objectif de « *rationalisation* ». En d'autres termes : faire des économies. Ce n'est pas forcément mal en soi, mais encore faudrait-il qu'on aille vers le mieux en matière d'efficacité. Or, les décisions prises et les textes publiés (là encore, pendant l'été) montrent surtout qu'on s'achemine vers un dispositif encore plus complexe

que l'actuel et vers une usine à gaz en matière d'organisation. Mais la verticalité autoritaire technocratique du ministre et le refus de la négociation empêchent tout retour critique.

Et encore une fois, le système continuera à avancer tant bien que mal. Grâce au sens du service public et au dévouement des personnels de l'Education nationale. Des fonctionnaires mal payés et avec moins de moyens et qui seront peut-être plus méfiants sur les effets de com' de leur ministre... le plus macronien parmi les macroniens.